

DEMANDE DE CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT ET DE L'ENTRETIEN D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANT

(DANS LE CADRE D'UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE)

Adresse du bien

Commune : n° : Voie :

Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Date de la filière : Numéro de parcelle :

Nature du Bien : pavillon autre (précisez nombre/nature) :

collectif nombre d'appartements à contrôler :

Date du précédent contrôle :

Identité du demandeur (propriétaire)

M. Mme Mlle NOM / Prénom : /

Date de naissance :/...../..... N° de téléphone :

Adresse mail :

Commune : n° : Voie :

Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Personne présente sur les lieux lors du contrôle

Le propriétaire Autre (à préciser) : En qualité de :

M. Mme Mlle NOM / Prénom : /

Date de naissance :/...../..... N° de téléphone :

Pièces à joindre au présent formulaire

- Questionnaire suivant dûment rempli (Voir ci-dessous)
- Plans
- Étude de sol et/ou de filière
- Photos des travaux
- Facture des travaux
- Justificatif d'entretien de l'installation
- Contrat d'entretien
- Ou tout autre document en votre possession facilitant le contrôle

Adresse où envoyer le résultat du contrôle

Adresse du bien	Adresse du demandeur
Autre adresse :	M. Mme Mlle NOM / Prénom :
Commune :	n° : Voie :
Code postal :	Complément d'adresse (résidence, appartement...) :

Je soussigné,, demande la réalisation d'un contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien d'un ANC existant.

J'atteste avoir pris connaissance que le contrôle sera réalisé par le prestataire de service du Syndicat, la société PCM Eau Environnement, et que son montant est de 332 € (tarif 2023).

Une plus-value forfaitaire de 25 € vous sera demandée par appareil supplémentaire au-delà de 20 équipements, une plus-value de 127 € TTC en cas de locaux situés sur des parcelles différentes et raccordés à un dispositif d'assainissement non collectif commun, une plus-value de 127 € TTC pour un dispositif contrôlé d'une capacité supérieure à 20 EH.

Il est impératif que le compteur d'eau soit ouvert pour réaliser le contrôle. De plus, préalablement au contrôle, je vous demande de bien vouloir rendre accessibles tous les appareils sanitaires et les éléments de votre habitation (regards extérieurs, fosses,...), ainsi que les éléments destinés à recevoir les eaux pluviales (gouttières, grilles, siphons, puits...).

Fait à : le : / / Signature

Document à compléter et à renvoyer (ou à déposer) avec les pièces à joindre au SyAGE, 17 rue Gustave Eiffel - 91230 MONTGERON. Un titre de recette vous parviendra de la Trésorerie de Brunoy après la réalisation du contrôle à qui vous devez adresser votre règlement.

Vérification de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Fiche déclarative

Le présent feuillet doit être renseigné préalablement à la visite de l'agent du SPANC (hors encarts « à renseigner par le SPANC »). En cas de location, l'occupant doit se rapprocher du propriétaire de l'immeuble. Ce feuillet sera remis à l'agent du SPANC lors de sa visite et vérifié par ce dernier.

VOLET 1 Informations générales

► COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du propriétaire :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél : Courriel :

Adresse de l'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du propriétaire) :
Code postal : Commune :
Tél : Courriel :

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :
Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

Par défaut l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation. Si vous souhaitez que la facture soit adressée à une autre personne, merci de le préciser (nom et coordonnées) :

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Maison d'habitation individuelle

• Type de Résidence

Principale Secondaire Location Autre (préciser :))

Combien de **pièces principales*** (PP) l'habitation compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

• Occupation

Nombre d'habitants permanents :

Si l'habitation n'est pas occupée en permanence :

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels :

Périodes d'occupation : mois/an

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ? EH

Partie réservée à l'agent du SPANC

Autre information à disposition du SPANC, complémentaire et/ou contradictoire avec la déclaration

▶ CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Superficie du terrain : m²

Terrain inondable : Oui Non

Présence d'une nappe d'eau* : Oui Non Ne sais pas

*hors niveau exceptionnel des hautes eaux

Alimentation en eau :

Consommation d'eau annuelle :m³

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ?

Oui Non Ne sais pas

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui :

- l'ouvrage est-il déclaré ? Oui Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

Oui Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

Oui Non

VOLET 2 Caractéristiques de l'installation

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :

L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation ? Oui Non Ne sais pas

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement ? Oui Non Ne sais pas

Âge de l'installation

Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'installation : / /

Si inconnu, tranche d'âge approximative :

< 10 ans 10-15 ans 15-20 ans 20-25 ans > 25 ans

Entretien de l'installation

Pas d'information disponible

Date de la dernière opération d'entretien : / /

Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :

.....

Existence de justificatifs ? Oui Non

► DOCUMENTS EXISTANTS (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visite)

- Plans
- Étude de sol et/ou de filière
- Photos des travaux
- Factures
- Justificatifs d'entretien
- Contrat d'entretien
- Autre (préciser) :

- Oui Non
- Oui Non
- Oui Non
- Oui Non
- Oui Non
- Oui Non

S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, merci de décrire le système en reportant les éléments suivants sur un schéma :

- Les limites de la parcelle
- L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.)
- La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)
- Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage, etc.)
- Le rejet des eaux traitées le cas échéant
- Les voies de passage des véhicules
- Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable le cas échéant

Schéma / description

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service.

Fait à : , le Signature



En prévision du passage de l'agent du SPANC, nous vous remercions de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement